Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE
et du Parc naturel régional du Gâtinais français

Le Conseil Minicipal vous présente ses meilleurs vœux

2014

Bulletin d'informations municipales n°37 - Janvier 2014

FPV
Fenêtres Portes Volets

Fabrication et pose à vos mesures de
Fenêtres - Portes - Volets
en PVC - Bois - Alu
01 64 98 93 23
www.fpv91.com *Devis gratuit*
91 PRUNAY-SUR-ESSONNE

STATION DE MONTAGE DE PNEU

TIPHAIN.BIKE
VENTE ET REPARATION
CYCLO, SCOOTER
MOTO, QUAD,
HARLEY
DU MARDI AU SAMEDI 9H 18H
1 BIS GRANDE RUE 91490 MOIGNY
TIPHAIN.BIKE@FREE.FR MAG :01 60 79 05 84 PORT: 06 51 47 65 76

TPS

Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :

Terrassements, Voiries,
Assainissements,
Location de matériel

35, rue de la Ferté-Alais - 91 840 SOISY-SUR-ÉCOLE
Tél : 01.64.98.03.83
http://www.travaux-publics-soisy-tps-91.fr

RESTAURATION SUR PLACE ET EMPORTÉE
Au Bar à Thym
53, Grande Rue - 91490 MOIGNY-SUR-ÉCOLE
PIZZAS AU FEU DE BOIS
01 64 98 09 35
PIZZAS AU FEU DE BOIS
Midi avant 14h30/Soir avant 21h00
Bar - Tabac - Presse - Dépôt de pain
Épicerie - Produits du Terroir
Ouvert du mercredi au dimanche
de 7h30 à 21h00
mail : bar.a.thym@orange.fr

Les Bâtisseurs Essonniens
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
CARRELAGE - COUVERTURE
ISOLATION
RÉNOVATION TOUT CORPS D'ÉTAT
QUALIBAT
LA QUALITÉ SOUS TOUS LES ANGLES
20, Place du Marché - 91490 Milly-la-Forêt
tél. 01 64 98 75 22

Laurent
06 36 97 65 24
VOS PNEUS A PRIX CASSES
MONSTER PNEU
PNEUS, BATTERIES, PLAQUES D'IMMATRICULATION
16 rue du Chenêt - 91490 MILLY LA FORET
Tél : 01 64 85 29 14

weldom
ensemble, c'est mieux
Bricoler • Décorer • Jardiner
BRICOLAGE
DÉCORATION - JARDIN
MATÉRIAUX
S.A.R.L. SCG Boursault
Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98
Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-19h
• dimanche matin 9h30-12h30

EDITO

Notre village de pierre

L'entrée de notre village, naguère discrètement signalée par les cressonnières, est aujourd'hui mise en valeur par un aménagement paysagé dont la stèle de grès extraite de notre carrière, est bien la pierre emblématique de notre patrimoine bâti.

Depuis des années, des efforts ont été consacrés pour que notre commune retrouve son identité architecturale. Aujourd'hui, Moigny est un magnifique village de pierre reconnu qui a su conserver sa ruralité sans avoir à en rougir.

Nous ne pouvons d'ailleurs guère parler de la carrière de grès de Moigny sans nommer Francisco de Oliveira. Poursuivant la tradition familiale, il exploite la carrière depuis bientôt 13 ans avec la passion du tailleur de pierre qui permet encore aujourd'hui de sauvegarder une tradition locale.

Francisco de Oliveira extrait de la roche une pierre dure et siliceuse de la même manière qu'au XVIIIe siècle : d'une façon artisanale. D'ailleurs, c'est au service de tous qu'il a mis son talent puisqu'il nous a généreusement offert cette stèle de grès, que vous pouvez désormais admirer à l'entrée du village, avec la complicité d'Olivier Relut, de la société AEM, pour sa mise en place. L'aménagement paysagé fait d'ailleurs ralentir plus d'un automobiliste pressé, soudain étonné par ces pierres qui surgissent de la verdure comme pour dire : Attention, site pittoresque !

Ce présent de taille démontre l'attachement que les habitants ont pour notre village et la volonté de l'améliorer sans cesse. Si toutes les actions généreuses des habitants ne trouvent pas toujours autant d'écho qu'elles le mériteraient, il appartient néanmoins à tout un chacun de reconnaître à quel point l'engagement des citoyens dans leur cité est un complément indispensable à l'action des pouvoirs publics pour l'amélioration de la qualité de vie de la population.

L'obtention du label « Notre Village-Terre d'Avenir » en octobre dernier a d'ailleurs été une grande satisfaction pour tous ceux qui ont participé à la démarche Agenda 21 ou qui l'observent avec bienveillance. Ce programme d'actions en faveur du développement durable est issu d'une démarche collaborative qui remet au goût du jour une façon de vivre ensemble plus solidaire : « je dois agir pour les autres parce que les autres agissent pour moi ».

En cette période de fêtes, de trêve, de joie intense pour les enfants, au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée, et permettez-moi de vous transmettre mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Votre Maire, Pascal Simonnot
Président de la Communautés de Communes des 2 Vallées

Amicalement

SOMMAIRE

3 Éditorial
4 Brèves du Conseil
5 Grands travaux
10 Grands événements
14 Environnement
18 Vie culturelle
23 Du côté des écoles
26 Vie associative
30 Vie intercommunale
35 CCAS
38 Vie civique
42 Zoom
46 Vie locale
51 Carnet de famille

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14
Responsable de la publication : Pascal Simonnot
Bulletin réalisé par :
Commission Information-Communication : Delphine Badlou
Création : jva-graphicréa, www.jva-graphicrea.com
Impression : Imprimerie de Pithiviers
Crédits photos : K. Belkacem, JC.Dezert, jva-graphicréa, Le Républicain, Franck Tavet.
E-mail : mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr
www.moigny-sur-ecole.com
Dépôt légal : 1er semestre 2014
Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.

PEFC 10-31-1093 Certifié PEFC pefc-france.org
afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION
IMPRIM'VERT

L'intégralité des compte-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : www.moigny-sur-ecole.fr

Brèves du Conseil

Adoption en date du 11 décembre 2013

01 - Mise en conformité de la participation financière de la commune à la protection sociale des agents communaux à compter du 1er janvier 2014

02 - Décision modificative n° 01 – Budget primitif 2013

03 - Dépenses d'investissement avant le vote du budget communal 2014

04 - Création d'un poste d'Assistant de conservation – catégorie B – Filière culturelle - à compter du 1er janvier 2014

05 - Modification du régime indemnitaire du personnel communal à compter du 1er janvier 2014

06 - Réactualisation des linéaires de la voirie communale : intégration du Chemin du Vault (80 mètres linéaires)

07 - Modification du périmètre du SIARCE

08 - Adoption du périmètre du syndicat issu de la fusion du Syndicat intercommunal d'assainissement de Dannemois, Courances, Moigny-sur-Ecole et Videlles (SIADACOMOVI) avec le Syndicat intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Ecole (SIEVE) fixé par arrêté n° 2013 Pref.DRCL/400 du 21 août 2013

09 - Avis négatif sur le transfert de la compétence Assainissement non collectif au SPANC du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Gâtinais français

10 - Position du conseil municipal sur la réforme des nouveaux rythmes scolaires : délibération et motion

11 - Affaires scolaires – reconduction de l'initiation à la musique et à l'expression corporelle à l'école maternelle – année 2013/2014

12 - Refus sur le projet de participation financière au coût annuel de mise à disposition du SIARCE de locaux, équipements et secrétariat du Parc naturel régional du Gâtinais français

13 - Avis sur le projet de révision de la carte cantonale pour le Département de l'Essonne

14 - Présentation et adoption du rapport d'activités 2012 du SIROM

15 - Vœux pour le maintien aux communes de leur compétence d'urbanisme

Choisissez l'Alternative
Délégation de Services Publics
Marchés Publics
Prestations de Services
Eau Potable et Assainissement
NANTAISE DES EAUX SERVICES
Membre du Groupe GELSENWASSER
Rue Denis Papin
77390 VERNEUIL L'ÉTANG
Numéro client : 0 969 320 404
Fax : 01 64 07 33 05
www.ndes.fr

sonorisation - éclairage - vidéo
AUDIOLIGHT
Event technical solution
Tél.: 01 60 86 00 87 - www.audiolight.fr

Quand le travail paye

Les dossiers pris en main par la municipalité ces dernières années voient, un à un, leur terme arriver.

Ainsi, ces dernières semaines, les cinq ultimes opérations dans le cadre de :

1 la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux avec la création obligatoire de trottoirs rue de Cochet pour PMR (Personne à Mobilité Réduite),

2 le programme d'aménagement de sécurité routière avec la création d'un parking drainant rue de Verdun, financé par le retour des amendes de police,

3 l'enfouissement des réseaux rue des Droits de l'Homme grâce à une réserve parlementaire et le PNR,

4 la poursuite du programme de protection du petit patrimoine avec la réhabilitation de nos murs en pierre toujours avec le PNR et enfin

5 l'aménagement paysager à l'entrée sud du village avec l'élévation d'une stèle de grès, symbole de notre marque de fabrique d'un village minéral.

RÉCEPTION DE TRAVAUX

Rue de Cochet

Rabotage rue de Cochet

Pose d'enrobés rue de Cochet

Cette longue rue de 650 mètres en zone 30 km/h, composée pour moitié d'un bâti ancien traditionnel et l'autre moitié de belles demeures résidentielles, dispose désormais de trottoirs adaptés avec des emplacements de stationnement. Les poteaux et les fils électriques et téléphoniques dissimulés un peu partout ne sont plus qu'un lointain souvenir, les ornières et les nids-de-poule également.

Dôme angle rues de Cochet et A. Rousseau

Depuis la réception des travaux le 18 septembre dernier, et après plus d'un an de travail et d'étude de la municipalité avec ses différents partenaires, attentive aux attentes et observations des riverains, et quelques 700 000 € de travaux, les habitants de la rue de Cochet et d'un

Rue Adonis Rousseau

tronçon de la rue Adonis Rousseau peuvent désormais circuler tranquillement en voiture, à vélo, à pied.

Des candélabres ont été installés jusque dans la rue des Droits de l'Homme avec des ampoules à économie d'énergie imposées par le PNR et l'ADEME, permettant l'ancrage de motifs de Noël bien appréciés de tous en cette période de fêtes.

Gestion des eaux de pluie rue de Cochet

Tout sera inspecté dans les moindres détails afin de remédier au plus vite au seul point noir identifié concernant l'écoulement des eaux de pluies devant l'habitation d'un riverain.

Enfin, à l'intersection des rues de Cochet et Adonis Rousseau, on peut découvrir un dôme servant de rond-point franchissable en pavés de grès, histoire de mettre une touche rustique par ce matériau emblématique de Moigny dans ce quartier désormais rénové.

Réception de travaux du dôme

Rue des Droits de l'Homme

Parking rue de Verdun

Il y a 40 ans,

la commune a construit une salle polyvalente rue de Verdun, située en plein cœur du village sans prévoir une aire de stationnement affectée à cet équipement utilisé tous les jours de la semaine par les associations, les usagers stationnant sur les trottoirs. Par ailleurs, il n'existe aucun emplacement réservé pour les personnes handicapées.

Dans le cadre de la revalorisation du centre bourg autour de ce bâtiment public, la commune a fait l'acquisition d'une propriété à proximité comprenant une habitation sur un terrain tout en longueur de 1000 m² appartenant autrefois à la famille Defresne. Cette construction a fait l'objet d'un permis de démolir pour libérer l'espace urbain et permettre l'implantation du parking.

Exposé du projet

L'objet du projet concerne la création d'un parc de stationnement à proximité du groupe scolaire, du cimetière et la salle des fêtes rue de Verdun, prévoyant 30 places dont 1 réservée aux PMR, ouvertes à tous les usagers fréquentant ces équipements publics. L'objectif principal de ce projet est d'offrir un espace d'accueil aux véhicules en libérant d'une gêne due au surcroît des voitures dans ce quartier encombré par la circulation, surtout lors de manifestations communales ou familiales.

Un projet structurant et innovant

Lors de la réalisation d'un aménagement, la première règle à respecter en matière de gestion des eaux pluviales est la limitation de l'imperméabilisation. Pour cela, il a été possible de mettre en œuvre des matériaux poreux et des revêtements non étanches, qui facilitent une infiltration diffuse des eaux pluviales dans le sol. Aussi, la commune a pu réaliser un parking minéral drainant type «Écominéral» qui, par sa structure, est un système qui permet de réaliser une aire de stationnement perméable à usage intensif. Ce système permet une stabilisation des sols par dalle alvéolaire associée à la conception de parking drainant pour un coût de réalisation de 90 000 €.

Une gestion à la source des eaux pluviales contre les inondations

La bonne gestion des eaux pluviales est à la fois un facteur de maîtrise du risque d'inondation, mais aussi de préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques contre les pollutions. Cette problématique fait l'objet d'une préoccupation forte de la part de la municipalité. Vue comme une contrainte d'aménageur, la gestion des eaux pluviales a trop longtemps consisté à évacuer directement ces eaux vers l'aval : cette solution a montré ses limites en matière de coût et d'efficacité. Il s'agit aujourd'hui de revoir cette façon de faire en gérant l'eau au plus près de l'endroit où elle tombe et en la valorisant localement dans l'espace à aménager dans une démarche de développement durable.

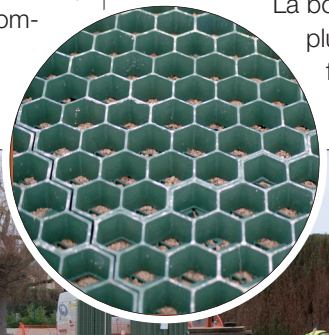

Pose de plaques drainantes alvéolées

Mur Médiathèque

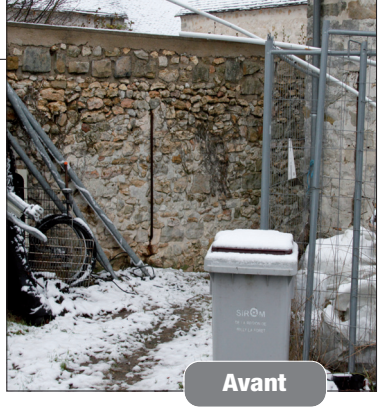

En l'espace de cinquante ans, 20% des édifices concernés ont irrémédiablement disparu. Il est donc urgent d'agir et la Fondation du Patrimoine s'y emploie, par ses interventions auprès de communes possédant des édifices d'intérêt patrimonial ou bien auprès de particuliers. La Fondation du Patrimoine offre son aide pour sauvegarder et valoriser le patrimoine de nos villages.

Dans le cas des édifices publics non protégés au titre des Monuments Historiques, la Fondation met sur pied des opérations de mécénat populaire couplées avec des subventions. Une seule condition à remplir mais essentielle : un responsable de projet, motivé et énergique, capable de monter une campagne de mécénat auprès des habitants, des commerçants, des entrepreneurs locaux, (les dons étant déductibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66%, ou de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%).

Dans le cas des édifices privés, caractéristiques de patrimoine local, la Fondation peut attribuer un label fiscal pour des travaux de restauration de toitures, charpentes, façades, huisseries et clôtures. Deux conditions sont à satisfaire : que l'édifice soit visible de la voie publique, même partiellement, et que l'Architecte des Bâtiments de France ait donné son agrément au projet de restauration.

Ce label leur permet de déduire de leur revenu global et sous certaines conditions, jusqu'à 50% du montant TTC des travaux de restauration.

Enfin, les propriétaires acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1 300 € peuvent bénéficier d'une subvention à la place de la déduction fiscale (label sans incidence fiscale).

Village de pierre ou d'eau ? C'est quoi ?

Il n'est pas nécessaire de dresser des stèles uniquement en la mémoire d'un évènement ou d'une personnalité.

Moigny veut s'inscrire dans l'esprit des Villages de pierres et d'eau qui a pour vocation de faire découvrir la richesse du patrimoine avec les bâtis remarquables et l'eau dans les villages de l'Essonne et du Gâtinais en particulier. Notre petit village de moins de 1 330 habitants, est riche d'un ensemble architectural de qualité, représentatif du sud du département de l'Essonne, situé au cœur de dizaine de sources naturelles en eau alimentant de nombreuses cressonnières, et souhaite offrir une dynamique sur le plan touristique.

Exception et authenticité sont les maîtres mots pour vous offrir la découverte d'un patrimoine de qualité, au gré de vos balades sur l'ensemble des 69 villages du territoire du parc naturel régional du Gâtinais français. Raison pour laquelle, comme développé dans notre édito, notre souhait d'offrir une entrée à notre village, aujourd'hui mise en valeur par un aménagement paysagé dont la stèle de grès extraite de notre carrière, est bien la pierre emblématique de notre patrimoine bâti.

Une expérimentation qui interpelle !

Le pavage en pierre naturelle est assurément le système qui remonte à la plus haute antiquité pour stabiliser des voies de circulation. L'évolution fulgurante du trafic, les exigences croissantes en matière de capacité de charge et de confort ainsi que la résistance aux influences chimiques et environnementales requièrent sans cesse des perfectionnements scientifiquement fondés dans le secteur de la technique de construction.

Lors de la réalisation d'un pavage, après le choix du pavé et de son mode de pose, le joint est très certainement le point le plus important dans la phase de mise en œuvre des pavés. Il a pour rôle de stabiliser l'ensemble de l'ouvrage et de proposer un rendu irréprochable. Mais dans la durée, le balayage mécanique ou les chocs thermiques détruisent peu à peu le joint provoquant des risques pour les usagers.

L'infrastructure, la technique de pavage et surtout l'usage d'une machine révolutionnaire ont perfectionné le jointoiement au mortier des pavés. Un niveau de qualité sans précédent a désormais été mis au point par divers programmes de recherche. De plus, les techniques les plus récentes sont très économes en eau et peu polluantes. Elles répondent ainsi au souci de protéger l'environnement et de favoriser le développement durable, conformément à la démarche Agenda 21 dans laquelle la commune s'est engagée.

Aussi, une démonstration du procédé a pu se faire dans le cadre d'une expérimentation mardi 10 septembre dernier devant l'église de Moigny dont le parvis a été repris en présence de professionnels et techniciens en charge de la voirie départementale.

Grâce à un partenariat avec M. De Oliveira représentant les Grès de Fontainebleau et l'entreprise ACOSIM venue tout spécialement de Suisse, la municipalité a pu permettre une large diffusion de l'information dans l'intérêt de nos aménagements ruraux et urbains.

Voici les ingrédients et préparatifs nécessaires à l'élaboration de cette délicieuse et traditionnelle recette du Sud-Essonne :

Dimanche 1er Septembre

"Marché Rural du Gâtinais"

Une recette de terroir qui perdure depuis 21 ans !

- ***Préparez tout au long de l'année*** *l'évènement mais ne le mettez en place que chaque 1er dimanche de Septembre dès l'aube ;*
- ***Prendre une bonne poignée de bénévoles*** *motivés de l'Association du Foyer Rural ;*
- ***Se munir d'une belle brochette de producteurs*** *locaux et régionaux, artisans, commerçants toujours aussi fidèles et nombreux ;*
- ***A bicyclette les diriger vers leur emplacement*** *situé tout le long de la Grand-rue au cœur de notre village ;*
- ***Inviter quelques élus locaux*** *afin de couper d'un geste assuré le ruban tricolore en proclamant l'ouverture et tout ceci au son des cornemuses du 91st Higlanders du Gâtinais ;*
- ***Ne pas oublier d'ajouter sans modération*** *badauds, acheteurs et promeneurs sans qui ce marché n'existerait pas ;*
- ***A la mi-journée, offrir*** *le traditionnel verre de l'amitié au pied du clocher de notre belle et flamboyante église Saint Denis entièrement restaurée ;*
- ***Concocter pour les visiteurs des démonstrations*** *des différentes associations présentes dans notre village : Gymnastique et danse sur des rythmes endiablés, techniques de judokas en herbe, des chorégraphies de danse Country, les sonneurs des Trompes de Saint Denis etc…*
- ***Laisser mijoter tout au long de la journée*** *et si possible ajouter un brin de soleil ainsi qu'un beau bouquet de bonne humeur !...*

Après avoir remporté un franc succès *auprès de vos convives, il ne vous restera plus qu'à ranger, nettoyer, remercier tous les acteurs de cette belle journée et surtout à leur dire :*

A l'année prochaine. On compte sur vous !...

Deux actrices de la Compagnie 3m33, se faisant appeler Henriette et Huguette, nous ont offert des animations théâtrales de grande qualité pour fêter l'anniversaire de la médiathèque. Humour et érudition étaient au programme d'une 1ère séance matinale où une histoire fictive de Moigny était assaisonnée de citations de grands noms de l'histoire de France et de la littérature.

La médiathèque a fêté ses 10 ans

"Saviez-vous que c'est en trempant ses pieds dans la rivière de Moigny que Charlemagne eut l'idée d'inventer l'école ?"

"Avez-vous réalisé que le plus célèbre poème de Rimbaud,
Le Dormeur du val, avait été inspiré par Moigny ?
Vous en doutez ? Alors relisez-le :
C'est un trou de verdure où chante
une rivière (…)
Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu"

Suite à cette intervention artistique, M. le Maire a rappelé l'engagement culturel de la municipalité qui a fait le choix exceptionnel pour une commune de cette taille d'ouvrir une médiathèque. Depuis son ouverture il y a 10 ans, on peut tirer un bilan positif de son activité puisque le taux d'inscription est supérieur à la moyenne nationale et que de nouveaux adhérents s'inscrivent tous les ans. Amateurs de romans, BD ou DVD, du tout-petit à la personne âgée, la médiathèque est à la fois le principal lieu culturel d'un village et un lieu de convivialité pour tous. Malgré le recul du soutien financier du Conseil général de l'Essonne concernant l'achat de nouveaux documents, la municipalité est donc décidée à faire son possible pour continuer à faire vivre sa médiathèque tant que le public sera au rendez-vous.

A l'occasion de cet anniversaire la bibliothèque départementale nous avait d'ailleurs prêté de très belles expositions. Dans l'espace jeunesse, le public a pu apprécier des dessins originaux d'illustrateurs reconnus tels que Vanessa Hié, Cécile Gambini, Emile Bravo ou encore Marcelino Trong : une exposition à hauteur d'enfant que nous aurions bien aimé pouvoir garder plus longtemps tant elle égayait agréablement la médiathèque. Les amateurs de BD adultes n'étaient pas en reste puisqu'une exposition d'originaux était également visible à la salle des fêtes avec des grands noms de la BD française : Loisel, Arthur de Pins, Enki Bilal…

L'après-midi, les enfants ont aussi pu s'amuser dans des ateliers dessins et sculptures, autour de la thématique des contes pour l'un et des animaux pour l'autre.

Enfin, Henriette et Huguette nous ont proposé une visite décalée de la médiathèque où la bibliothécaire cultive ses livres avec des bottes de jardinage et où le Cid de Corneille existe en format bouteille ! Cette journée festive s'est achevée par un sympathique goûter autour d'un gâteau au chocolat.

INAUGURATION de l'église Saint-Denis

Quoi de plus évident que d'inaugurer officiellement la fin de la restauration de notre église Saint-Denis lors des journées européennes du patrimoine ?

C'est donc au soir du samedi 14 septembre 2013 que toute la population moignacoise ainsi que les acteurs de cette formidable aventure furent conviés afin de fêter ensemble cet évènement notoire dans la vie de notre petite commune. Il aura fallu plus de dix longues années pour mener à bien ce grand chantier et proclamer enfin l'achèvement des travaux.

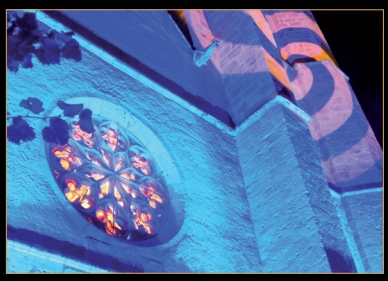

Le ciel s'était chargé de pluie ce soir-là, mais cela n'a pas empêché une remarquable foule de se rendre à cette manifestation tant attendue. Comme l'a malicieusement confié Monseigneur Michel Dubost, évêque de l'Essonne, il avait été envisagé de couper le traditionnel ruban à l'entrée de l'église, laissant les invités sous le déluge. Il en fut autrement et Monseigneur Dubost a symboliquement déclaré l'inauguration en coupant l'étoffe au chœur de la nef flambant neuve... bien au sec !

Il fut également rappelé que le nom du saint de notre église «Saint-Denis» était un saint «céphalophore», c'est-à-dire un personnage portant sa tête dans les mains. Les reliques de ces saints, et en particulier leur chef, étaient réputés guérir les maladies mentales, liées donc à la «tête»… et cette tête il n'a pas fallu la perdre pendant cette longue épopée semée d'embûches, de retards, de quêtes de mécénat, de partenariat, de surprises agréables et moins lors des fouilles. C'est donc avec une grande joie et une sincère émotion que l'on pouvait enfin admirer ce beau travail d'orfèvre.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, un autre évènement de choix était à fêter ce soir-là. C'est donc en présence de Messieurs Jean-Raymond Hugonet, Président des maires de l'Essonne, et Bernard Toulouse, président de la Fédération Française du Bâtiment de l'Essonne que fut décerné son 4ème prix Départemental des Rubans du Patrimoine à notre commune pour la restauration exemplaire de son hôtel de ville. Moigny peut d'ailleurs s'enorgueillir d'être la seule commune à avoir obtenu 4 fois cette récompense. L'on a pu entendre d'ailleurs un «jamais 4 sans 5» qui fut applaudi avec rires à l'appui.

Monsieur Louis Prieur, Maître d'œuvre de cette belle histoire, prit à son tour la parole pour raconter en quelques mots l'abnégation et la volonté qu'il fallut à tous les artisans, carreleurs, tailleurs de pierre, maçons, couvreurs, maîtres verriers, etc… pour atteindre le but ultime célébré ce soir-là.

C'est enfin notre Maire Pascal Simonnot qui clôtura ce temps de paroles, remerciant tour à tour les personnes, les partenaires, les mécènes, les artisans… sans qui ce chantier n'aurait pas été mené à son terme. Il rappela être conscient qu'un tel héritage architectural lui imposait une triple mission : restaurer, préserver et embellir. C'est avec une émotion non dissimulée qu'il évoqua pour conclure la récente disparition de monsieur Victor Gabis, élu de notre commune de longue date, témoin infatigable de cette aventure et dont la présence manquait terriblement ce soir-là.

Le temps des discours terminé, le concert des «Voices Chœur International» pouvait commencer ! Cet ensemble composé de 40 Choristes et formé depuis 25 ans, a enchanté nos oreilles de chants traditionnels du sud des Etats-Unis. Gospels et spirituals se sont enchaînés sous la direction de Bonnie Wooley. On a pu ainsi apprécier l'admirable acoustique qu'offre notre église. Cette magnifique représentation fut acclamée et de nombreux rappels furent réclamés !

A l'issue du concert, une autre surprise attendait les invités sur le parvis de notre église. Un spectacle «son et lumière» magistralement orchestré par Audiolight et offert par notre fidèle partenaire la SICAE. On a pu ainsi admirer toute la beauté de l'édifice flambant neuf balayé de mille et une couleurs et sur des mélodies enchanteresses.

Les festivités terminées, toute l'équipe de la municipalité invita les spectateurs à venir lever le verre de l'amitié pour terminer cette belle soirée que chacun gardera en tête comme un bel évènement dans la vie de notre village !

Une hirondelle avant le printemps se pose à Moigny !

Depuis longtemps, les élus, les enseignants de l'école communale et de nombreux habitants de Moigny s'efforcent de participer au développement durable à l'échelle du village, de leur vie quotidienne ou professionnelle. Le lancement de l'Agenda 21 a créé une synergie nouvelle que nous espérons voir reconnue par le Ministère de l'Environnement.

Actuellement, 140 collectivités en France possèdent le label "Notre Village Terre d'Avenir" dont certaines ont obtenu le renouvellement. De nombreuses collectivités sont en cours d'élaboration de leur Agenda 21 en France.

Or les membres du jury du comité national de labellisation et d'évaluation de l'association Notre Village Terre d'Avenir, composé d'élus et de représentants institutionnels et privés, se sont réunis le 22 octobre 2013 à Paris, afin d'expertiser les dossiers des collectivités candidates au label et au renouvellement (2ème programme d'actions). A cette occasion, Moigny a reçu le précieux sésame qui constitue la 1ère reconnaissance officielle de sa démarche de développement durable.

Remise du sésame le 3 décembre à Paris.

Vers une reconnaissance de l'Agenda 21

Le label Notre Village Terre d'Avenir

A l'issue d'une année de travail, le comité de pilotage de l'Agenda 21 a transmis son programme d'actions et les comptes rendus de ses réunions à l'association qui a rédigé la charte présentant Moigny et sa démarche en faveur du développement durable.

La 8ème cérémonie de remise du label a eu lieu le mardi 3 décembre 2013 à Paris au Conseil Economique, Social et Environnemental, 3ème institution française après le Parlement et le Sénat, en présence de son Président Jean-Paul Delevoye, et de Jacques Pelissard, Président de l'Association des Maires de France. Vous pouvez consulter cette charte dans la rubrique "vie locale" du site internet de notre commune.

Intérêt du label associatif « Notre Village Terre d'Avenir » et du label ministériel « Agenda 21 » :

- contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable ainsi qu'aux dispositifs européens et internationaux, en référence au sommet de Rio ;
- reconnaissance des efforts fournis par les équipes ;
- validation de ce qui a déjà été fait, de la démarche et encouragement à poursuivre ;
- reconnaissance selon un vocable (Agenda 21 local) reconnu en France et à l'international.

Avec cette reconnaissance, la municipalité va continuer la mise en œuvre de ses actions, avec encore plus de conviction et d'enthousiasme en espérant décrocher le label ministériel en 2014.

Un nouveau tracteur pour Moigny

La commune de Moigny a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur en remplacement du John Deere qui datait de 1986 et avait été acheté d'occasion par la commune, il y a plus de dix ans. Ses coûts de réparation s'élevant désormais à 6 000 € annuel, il était plus rentable d'acheter un nouveau tracteur et de revendre l'ancien au concessionnaire au prix de 4 500 €. Le nouveau tracteur conçu spécialement pour les collectivités locales a un des moteurs les plus économiques de sa catégorie (moteur de 4 cylindres de 80CV), une forte puissance et bonne nervosité tout en permettant une consommation énergétique maîtrisée. Acquis en septembre 2013, le véhicule répond à la norme internationale antipollution correspondant déjà à celle qui sera en vigueur en 2014.

La très grande maniabilité de ce tracteur, doté de quatre roues motrices, permet également aux agents communaux d'être immédiatement à l'aise pour la conduite et de se sentir maître de leur machine. Les agents apprécieront aussi la climatisation et un siège pneumatique grand confort pour le conducteur.

Un équipement de premier ordre

Plusieurs outils viennent compléter ce véhicule pour le rendre multifonctionnel. Ainsi le chargeur à parallélogramme peut servir de lève-palette lorsqu'il est équipé de fourches ou à charger de la terre s'il est équipé d'un godet à fond ouvrant. Enfin une lame à neige poussée permet de libérer le tracteur pour y atteler l'épandeur à sel. Dorénavant, un seul passage suffira pour déneiger et saler, au lieu de deux précédemment. Suivra un appareillage pour élaguer les chemins afin d'avoir davantage d'autonomie et ne plus avoir à faire appel à des prestataires extérieurs.

Moigny, prêt pour l'hiver

Bref, Moigny est bien préparé contre les rigueurs de l'hiver et les intempéries de dame nature, aussi, si vous voyez souvent passer le tracteur au même endroit les jours de neige, c'est peut-être parce que le conducteur y est trop bien pour vouloir en descendre !

Pour financer ce nouveau véhicule qui a couté 60 000 €, la commune a bénéficié de différentes aides :
- une subvention exceptionnelle du ministère de l'Intérieur pour travaux divers d'intérêt local de 9,5% au titre de la réserve parlementaire du Sénateur Michel Berson ;
- une subvention préfectorale dans le cadre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) représentant 30% du prix d'achat du tracteur, soit 15 755 €.

Chouffot S.A.S
Votre lien avec la nature
Votre spécialiste en matériels parcs et jardins
Matériels et Actualité sur www.chouffot.fr
Av. Saint Rémi - 91540 Fontenay Le Vicomte
Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Tél. 01.69.90.70.70

S.A.R.L. RODRIGUES
MAÇONNERIE GENERALE
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES
COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - CARRELAGE
45, rue de Cochet - 91490 MOIGNY-sur-ECOLE
Tél : 01 64 98 48 63

Changement badge d'accès déchèterie

Le 2 janvier 2014

A partir du 2 janvier 2014, les usagers devront changer leur badge d'accès déchèteries **dans un délai de 6 mois**. Passé ce délai, l'ancien badge sera désactivé.

Qui est concerné ?

Les habitants sur le territoire du :

Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères de la région de Milly-la-Forêt

Pourquoi changer son badge d'accès ?

Pour offrir un meilleur accueil et service à ses usagers, le Réseau déchèteries du SIREDOM met en place **à compter du 2 janvier 2014** un contrôle d'accès innovant qui permettra de :

- Faciliter l'accès aux déchèteries tout en fluidifiant le trafic,
- Assurer une meilleure traçabilité des dépôts,
- Automatiser et renforcer la facturation des producteurs de déchets d'activités économiques.

Accès limité pour les particuliers à 10 tonnes/an tous déchets confondus
(2 seuils d'alertes via le contrôle d'accès à 8 et 9 tonnes)

Comment obtenir votre nouveau badge ?

Vous êtes détenteur d'un badge d'accès " particuliers "

- Rendez-vous dans votre **mairie**

Vous déposez des déchets d'activités économiques

Demandez un badge à votre Chambre Consulaire pour déposer vos déchets en déchèteries.

Si vous êtes auto-entrepreneur, profession libérale, prestataire de service à la personne, veuillez vous adresser directement au SIREDOM.

Plus d'informations : contactez votre **mairie** ou **www.siredom.com**

SIROM Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères de la région de Milly la Forêt

SIREDOM Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Elimination des Déchets et Ordures Ménagères

Certification ISO 9001 et ISO 14001

RECYCLAGE
DES PILES ET ACCUMULATEURS

Les piles sont partout dans notre quotidien

Les piles sont partout dans notre quotidien (calculatrices, lampes de poche, montres, appareils photo, télécommandes, jeux vidéo, téléphones…). Les piles et accumulateurs (chargeurs, batteries de téléphone portable) présentent de réels dangers pour l'environnement, notamment pour les sols.

Chaque français utilise en moyenne 16 piles ou accumulateurs par an. Or 70% des piles finissent dans la nature ou à la décharge alors que des structures de valorisation existent.

Pourquoi est-il si important de participer au recyclage des piles usagées ?

Jeter les piles n'importe où met en danger la santé publique et les écosystèmes à très long terme. Les piles contiennent des métaux lourds comme le mercure, le cadmium, le zinc et le plomb. Ces produits hautement toxiques contaminent le sol et les nappes phréatiques quand les piles sont abandonnées dans la nature ou incinérées avec les ordures ménagères. 1 gramme de mercure par exemple peut polluer jusqu'à 400 litres d'eau : c'est ce que contient une seule pile bouton (les petites piles qui servent pour les montres notamment).

Le SIROM a mis en place une **collecte des piles** sur l'ensemble de son territoire (27 communes) depuis juin 2013. **Chaque mairie et/ou école est équipée d'un point de collecte**. Ces différents points permettront de collecter plus de 250 kg de piles et accumulateurs sur 1 année selon nos estimation soit une économie de :

- 100 kg de ferromanganèse (utilisé sur les rails des chemins de fer)
- 50 kg de zinc (utilisé pour les peintures antirouille)
- 5 kg de scories (sous produit d'élaboration métallurgique, ayant une forte teneur en silicates et oxydes métalliques)
- 400 g de mercure

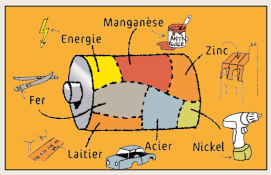

Les piles contiennent des produits très toxiques : il faut absolument perdre l'habitude de les jeter à la poubelle et adopter des gestes éco-citoyens. Leur place est dans les bacs de collecte destinés au recyclage des piles usagées. A cet effet, chaque foyer a été doté l'été dernier d'une boîte en carton batribox afin de collecter vos piles et venir les vider dans votre mairie. Ensuite, la société SCRELEC se charge de collecter gratuitement les piles ainsi regroupées et procède à leur recyclage.

Trier ses piles, c'est bien, utiliser des piles rechargeables, c'est mieux ! Savez-vous qu'**une pile peut être rechargée 1 000 fois**, c'est économiquement plus rentable et cela produit beaucoup moins de déchets.

Ce dispositif fait partie d'une de nos actions AGENDA 21 !

mercredi 5 mars 2014

Ramassage des encombrants

Les prochaines collectes des encombrants sont prévues le mercredi 5 mars 2014 et le mercredi 8 octobre 2014.

Elles seront confirmées par un flyer dans votre boîte aux lettres.

Merci de sortir vos encombrants la veille.

important SIROM

A l'attention des professionnels

Vous avez récemment reçu un questionnaire du SIROM, Syndicat de Ramassage des ordures ménagères, qui mettra en place, à partir du 1er Janvier 2014, les nouvelles mesures liées à la collecte des ordures ménagères des établissements privés.

- **Peut-être avez-vous besoin d'informations complémentaires ?**
- **Peut-être n'êtes-vous pas concerné par la Redevance Spéciale ?**
- **Peut-être que vos bacs à déchets ne sont pas adaptés à vos besoins ?**

Pour vous aider à comprendre, Valérie PESOU du SIROM se tient à votre disposition par téléphone au 01 64 99 31 81 ou par mail sirom2@wanadoo.fr.

N'hésitez pas à la contacter.

SIROM
Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères de la région de Milly-la-Forêt.

La tournée musicale verte sans émission de CO2

latourneeverte.com

Concert Brassens et clin d'œil à Brel

Afin de réduire l'empreinte carbone de leurs spectacles, les 4 musiciens du groupe « les pieds s'entêtent » ont enchaîné une dizaine de concerts en France entre les 16 et 24 août 2013, sur plus de 600 km, en se déplaçant à vélo entre chaque représentation. Cette démarche militante en faveur du développement durable a interpellé la municipalité de Moigny qui a souhaité soutenir cette initiative artistique en invitant les artistes à se produire dans l'église de Moigny le mardi 20 août dernier.

Le groupe proposait une reprise du répertoire de notre admiré Georges Brassens, ce grand artiste français qui a mis en musique et interprété plus d'une centaine de poèmes de son propre cru ou des grands noms de la littérature française : François Villon, Paul Verlaine, Louis Aragon… Il a enregistré 14 albums et reçu le Grand prix de poésie de l'Académie française en 1967. Il fait donc vraiment partie de notre patrimoine culturel et les Moignacois le savent.

La preuve en est qu'en plein été, de plus un soir en semaine, les habitants sont venus remplir l'église et écouter le récital qui leur était proposé. Ils n'ont pas été déçus par l'interprétation joyeuse et fidèle à l'esprit de Brassens qu'en a fait le groupe « les pieds s'entêtent ». L'ambiance chaleureuse et intergénérationnelle de ce concert a laissé un beau souvenir dans le cœur de tous ceux qui sont venus applaudir ces jeunes interprètes.

Encore une fois, Moigny a démontré qu'on peut transmettre un patrimoine culturel tout en tendant la main aux jeunes générations pour regarder ensemble vers l'avenir.

Un monde fou !!!

1, Bis Grande rue
91490 Moigny sur Ecole
REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION
MILLY MOTOCULTURE
01 64 98 75 02
REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

33 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 60 16 94 23
Fax : 01 60 16 94 61
Traiteur J. Barrero
www.barrero.com
Email : barrerojose@wanadoo.fr

Jumelage franco-allemand

une redynamisation en perspective

Le jumelage entre les douze villages du canton de Milly-la-Forêt et la ville de Morsbach date de 1970, année où fut créée l'association, à l'initiative du maire d'Oncy-sur-Ecole, Roger Bosc Bierne, avec l'adhésion des douze maires du canton de l'époque. Or malgré sa longévité, ce jumelage est méconnu de la population. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui le remettre en lumière.

Pourquoi un jumelage ?

Le Comité de jumelage a pour but de promouvoir les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux et d'organiser des rencontres, visites ou séjours des délégations partenaires avec la ville jumelle. Basés sur le principe du logement chez l'habitant, sont organisés chaque année des échanges scolaires entre les collèges de Milly et Morsbach et un échange entre adultes, alterné tous les deux ans. Le Comité favorise aussi des rencontres sportives avec l'organisation de matchs de football, musicales avec le jazz ou le chant choral ou encore picturales avec des expositions de peinture dans le canton.

Le Jumelage est bien sûr un outil fondamental de communication dans le rapprochement et la compréhension de nos deux pays. En cette année de commémoration du 50ème anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand de l'Élysée, l'amitié et la coopération entre nos deux pays ont été un défi à l'histoire et s'inscrivent désormais dans les perspectives de la construction européenne.

Morsbach est un nom porté par deux communes, une en France, en Lorraine, et l'autre en Allemagne, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Celle avec laquelle nous sommes jumelés est bien sûr la seconde.

Carte d'identité de Morsbach

Ville située à 50 km de Cologne.
Population : 11 042 habitants
Surface : 56 km2
Site officiel de Morsbach :
http://www.morsbach.de/

Calendrier 2014

Échanges scolaires : Allemands en France : du 5 au 11 avril 2014
Français en Allemagne : du 3 au 9 mai 2014

Échange adultes à l'Ascension : le canton reçoit nos hôtes allemands du 29 mai au 1er juin 2014.

Fin mai - début juin 2014 : Exposition dans le cadre de l'année d'exception : le Comité organise une exposition Cocteau, grâce au prêt par deux collectionneurs d'outre-Rhin, d'œuvres rares du poète-académicien.

Vous vous intéressez à l'Allemagne ? Vous souhaitez accueillir quelqu'un chez vous ou participer aux activités de l'association ? Que vous parliez allemand ou non, n'hésitez pas à contacter le comité de jumelage.

jumelage du Comité de Canton de Milly-la-Forêt / Morsbach

www.milly-la-foret.fr

Présidente et contact :

Claudette COUDERT
20, rue des Prés - 91490 Dannemois
01 64 98 45 13
claudette.jabally@orange.fr

Autres contacts :

Catherine ESTRADE
13, rue de l'Hermite - 91490 Milly-la-Forêt
06 83 00 53 19
estrade.catherine@hotmail.fr

Brigitte DUTEIL
brigitteduteil@akeonet.com

Siège social : Mairie de Milly-la-Forêt
Cotisation : 15 euros par famille.

Médiathèque la Grange

Nouveautés à la médiathèque

Des prix littéraires

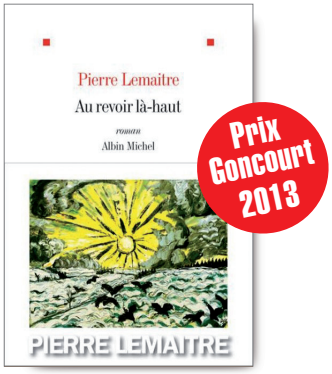

Prix Goncourt 2013

Au revoir là-haut
de Pierre Lemaitre

Rescapés du chaos de la Grande Guerre, Albert et Edouard comprennent rapidement que le pays ne veut plus d'eux. Malheur aux vainqueurs ! La France glorifie ses morts et oublie les survivants.

Albert, employé modeste et timoré, a tout perdu. Edouard, artiste flamboyant devenu une "gueule cassée", est écrasé par son histoire familiale. Désarmés et abandonnés après le carnage, tous deux sont condamnés à l'exclusion. Refusant de céder à l'amertume ou au découragement, ils vont, ensemble, imaginer une arnaque d'une audace inouïe qui mettra le pays tout entier en effervescence... Et élever le sacrilège et le blasphème au rang des beaux-arts. Un roman historique caustique et d'un cynisme absolu.

Et pourquoi ce titre étrange ? Parce que, quelques instants avant d'être fusillé pour traîtrise le 4 décembre 1914, le soldat Jean Blanchard écrivit ces quelques mots à sa femme : «Je te donne rendez-vous au ciel où j'espère que Dieu nous réunira. Au revoir là-haut, ma chère épouse…». Quel titre !

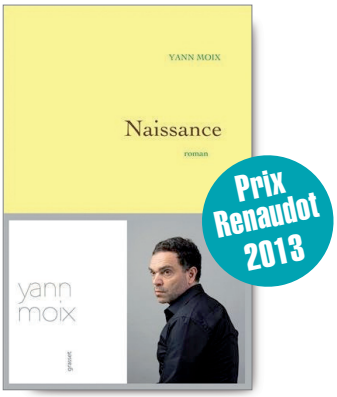

Prix Renaudot 2013

Naissance
de Yann Moix

La naissance ne saurait être biologique : on choisit toujours ses parents. Naître, c'est semer ses géniteurs. Non pas tuer le père, mais tuer en nous le fils. Laisser son sang derrière, s'affranchir de ses gènes. Chercher, trouver d'autres parents : spirituels. Les parents nous ont donné la vie ? A nous de la leur reprendre. Le plus tôt possible.

Un pavé foisonnant de 1200 pages où le tragique se mêle au burlesque et dont le véritable sujet est une seconde naissance : celle de l'écrivain.

La garçonnière
d'Hélène Grémillon

Le premier roman d'Hélène Grémillon, Le confident, a touché de nombreux lecteurs de Moigny. Gageons qu'il en sera de même pour ce deuxième roman qui confirme les talents de conteur de son auteur et son sens du suspens psychologique. Ce roman est inspiré d'une histoire vraie. Les événements se déroulent en Argentine, à Buenos Aires. Nous sommes en août 1987. C'est l'hiver. Un psychologue se retrouve accusé du meurtre de sa femme. Une de ses patientes, qui n'arrive pas à faire le deuil de sa fille disparue pendant la terreur militaire, va mener l'enquête.

Cette enquête atypique est aussi une analyse minutieuse de la jalousie, de la cruauté humaine et de la folie.

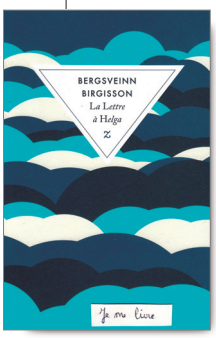

Des romans adultes

La lettre à Helga
de Bergsveinn Birgisson

Cette lettre est une déclaration d'amour que Bjarni adresse trop tardivement à Helga, son unique amour. Ce roman se lit d'une traite, tant on est troublé par l'étrange confession sentimentale de cet homme simple qui s'est lui-même spolié de l'amour de sa vie. Entre son élevage de moutons, les pêches solitaires, et sa charge de contrôleur du fourrage, on découvre l'âpre existence qui fut la sienne tout au long d'un monologue saisissant de vigueur. Car Bjarni est un homme taillé dans la lave, pétri de poésie et d'attention émerveillée à la nature sauvage. L'amertume de ses regrets est tempérée par l'humour et l'autodérision qui émaillent le livre mais en rendent l'interprétation ambiguë : Bjarni a-t-il ou non fait les mauvais choix et raté sa vie ? Ce roman islandais est un immense succès dans les pays scandinaves depuis déjà plusieurs années.

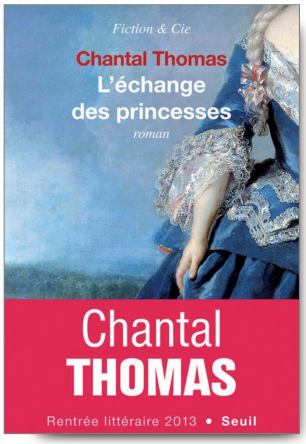

L'échange des princesses
de Chantal Thomas

En 1721, Philippe d'Orléans est Régent, dans l'attente que Louis XV atteigne la maturité légale.

L'exercice du pouvoir est agréable, il y prend goût. Le Régent s'est mis en tête, afin d'assurer la paix entre Bourbons et Habsbourg, d'unir la fille de Felipe V d'Espagne, Anna Maria Victoria, cinq ans, à Louis XV, et sa propre fille, Louise Elisabeth, duchesse de Montpensier, douze ans, au prince des Asturies, Don Luis, son aîné de quelques mois. L'affaire est promptement réglée et les deux princesses, expédiées comme des colis par leurs familles, traversent, l'une l'Espagne l'autre la France, se croisent sur une île de la Bidassoa avant de poursuivre leur route vers leurs futurs maris...

A trois cents lieues de distance, les deux parades nuptiales, fastueuses, vont se déployer, jusqu'à ce que la mascarade tourne à la tragédie...

Chantal Thomas est une érudite des cours royales et de leur implacable mécanique. Dans ce magistral roman historique elle démontre avec cruauté que la vie réelle des princesses n'était pas un conte de fée.

La confrérie des chasseurs de livres
de Raphaël Jerusalmy

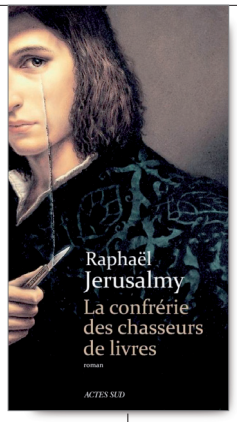

François Villon, poète rebelle et brigand condamné à mort, est gracié par le roi Louis XI qui l'envoie en Terre Sainte, à la rencontre des chasseurs de livres de la Jérusalem d'en bas, pour tenter une alliance contre l'omnipotence de Rome. Entre thriller et picaresque, aussi joueur qu'érudit, l'auteur de "Sauver Mozart" met en marche les forces de l'esprit contre la toute-puissance du dogme et des armes, pour faire triompher l'humanisme.

Etranges rivages
d'Arnaldur Indridason

Erlendur est de retour ! Parti en vacances sur les terres de son enfance dans les régions sauvages des fjords de l'est, le commissaire est hanté par le passé. Le sien et celui des affaires restées sans réponse. Dans cette région, bien des années auparavant, se sont déroulés des événements sinistres. Un groupe de soldats anglais s'est perdu dans ces montagnes pendant une tempête. Certains ont réussi à regagner la ville, d'autres pas. Cette même nuit, au même endroit, une jeune femme a disparu et n'a jamais été retrouvée. Cette histoire excite la curiosité d'Erlendur, qui va fouiller le passé pour trouver coûte que coûte ce qui est arrivé...

Ce dernier roman d'Indridason n'est pas qu'un bon polar plein de rebondissements. L'auteur nous offre également un roman nostalgique, relatant des disparitions et des pertes chères, dont le deuil est bien difficile à surmonter.
Une nouvelle facette du célèbre commissaire islandais.

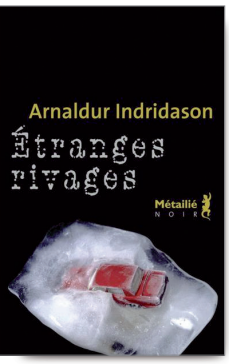

Des séries à succès

Tunnels 6 : Armageddon
de Brian Williams et Roderick Gordon.

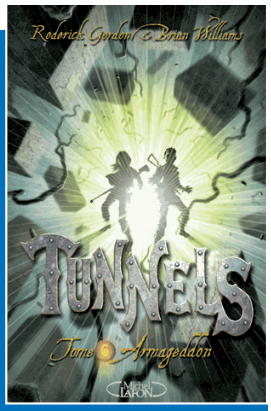

Roman ado, à partir de 12 ans et pour les adultes amateurs de fantastique. L'histoire se complexifie au fil des tomes et les personnages en ressortent d'autant plus attachants. Meilleur opus de la série pour les uns, décevant pour les autres : Armageddon est un livre qui ne peut laisser indifférent les lecteurs des premiers tomes qui sans aucun doute seront tous surpris par cette fin inattendue.

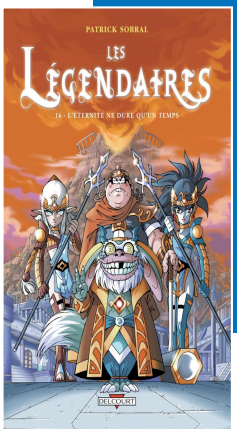

Les légendaires *de Patrick Sobral*

Le dernier tome d'une BD jeunesse qu'il n'y a plus besoin de présenter…

Et beaucoup d'autres nouveautés qui nous sont régulièrement prêtées par la Bibliothèque départementale…

Un nouveau visage à la médiathèque

Au 1er janvier 2014, Ingrid Faburel a pris le relais de Rosemary Hubert en tant que responsable de la médiathèque. Passionnée de lecture depuis le plus jeune âge, le métier de bibliothécaire s'est rapidement imposé à elle comme une évidence. Aussi, après des études de Lettres, elle a obtenu le Diplôme Universitaire. Techniques documentaires et médiation culturelle, une formation professionnelle aux métiers du livre. Elle a pris son premier poste dans les Hauts-de-Seine, puis s'est installée en Essonne, où elle a exercé la fonction de responsable de section jeunesse dans plusieurs structures culturelles. Une maîtrise en littérature pour la jeunesse lui a d'ailleurs permis de valider ses acquis dans ce domaine.

Intéressée également par la valorisation du patrimoine et charmée par le village de Moigny-sur-Ecole, Ingrid y a posé ses valises, pleines de lectures à partager avec vous. Elle aura à cœur de travailler avec les élus et à l'animation culturelle du village, ce qui sera pour elle un nouveau challenge. Epaulée par notre précieuse équipe de bénévoles, elle poursuit le travail entamé par son prédécesseur et accueille ainsi tous les Moignacois, petits et grands, dans une médiathèque conviviale. Car après 15 années à exercer sa profession, c'est toujours pour elle un plaisir de chaque jour que de recevoir les lecteurs, de leur proposer des idées de lecture ou de les orienter dans leurs recherches documentaires. Alors, venez nombreux faire sa connaissance et profiter des ressources de la médiathèque !

AU SUD DU NORD jazz essonnien

Cette année, le festival de jazz essonnien avait préparé une surprise aux amateurs de bonne musique. Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avions annoncé la venue de deux grands artistes internationaux, André Charlier et Benoît Sourisse.

Or, finalement, ce ne sont pas deux mais trois musiciens bien connus des grands amateurs de jazz qui sont venus enchanter nos oreilles le 25 septembre dernier à la salle des fêtes. En effet, ***Frédéric Loiseau*** *était de la partie et a ajouté ses talents de guitariste à l'association de la batterie et de l'orgue, association qui faisait florès dans les années 60 avant d'être un peu délaissée au profit de la fusion. Le trio particulièrement enjoué a offert aux spectateurs un véritable concert de jazz terrestre et indémodable, regorgeant d'émotion et de complicité, avec une petite escapade dans le groove. Un beau moment de convivialité musicale qui sera renouvelé en 2014.*